



**VILLE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 30 juin 2025**

Délibération n° DEL_2025_0090

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Michelle MICHEL.

Date de la Convocation :
mardi 24 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
04/07/2025

Étaient présents :

Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Isabelle DARDELET

Ont donné procuration :

Madame Brigitte BENAT à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Celline GACON à Monsieur Fabien SURREL, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e)s :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21 H 35

Rédacteur : Didier SABOURAULT Juridique - Patrimoine - Assurances

Objet : Halle du Puy-en-Velay : approbation des tarifs 2026

Rapporteur : Jean-François EXBRAYAT

L'article 26 de la concession de service public pour le développement, la promotion et l'exploitation de la Halle alimentaire du Puy-en-Velay prévoit que les tarifs figurant en annexe 15 sont mis à jour en cas d'évolution.

Les tarifs proposés par le concessionnaire sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Délibération n° DEL_2025_0090 du lundi 30 juin 2025

Par courriel et dépôt des éléments écrits le 30 mai 2025, le concessionnaire a transmis ses propositions tarifaires 2026 pour le bar ainsi que pour le restaurant et la rôtisserie.

Il est proposé d'approuver les tarifs 2026 figurant dans l'annexe jointe.

Pour mémoire, les tarifs 2024 et 2025, qui n'avaient pas connu d'évolution d'une année sur l'autre, figurent également dans cette annexe.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 23/06/2025

C. BARRE ne participe pas aux débats et quitte la salle.

A reçu un avis favorable en Commission Commerces du 17/06/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE conformément à l'article 26 de la concession les tarifs 2026 proposés par le concessionnaire de la Halle pour le bar et la restauration tels que figurant en annexe.

L'Adjointe au Maire
Michelle MICHEL

VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Abstention : 4

Michelle CHAUMET, Fabien SURREL, Celine GACON, Laurent JOHANNY

Signé le 30 juin 2025,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 30 juin
2025